



Communiqué

Paris, le 3 juillet 2023

REP PMCB et laines minérales

La mise en place de la REP des produits du bâtiment est un énorme défi pour l'ensemble des acteurs du bâtiment et en particulier pour les fabricants à qui incombe l'organisation du dispositif. La mise en œuvre opérationnelle sera forcément progressive et peut susciter des impatiences, mais le volume de déchets et la complexité de la chaîne de valeur sont inédites pour la mise en place d'une REP.

Les membres du FILMM se sont impliqués dès le départ de la création de l'éco-organisme VALOBAT auquel ils ont délégué leurs nouvelles obligations.

Ainsi ils saluent la mise en place d'un moteur de recherche sur le site de l'éco-organisme permettant de trouver des points de reprise des déchets (<https://www.valobat.fr/point-de-reprise/>). Mais ils veulent que ce maillage se densifie rapidement afin d'apporter le service aux entreprises et artisans pour la reprise de leurs déchets triés.

Ils ont travaillé sur les standards de collecte qui visent à définir les conditions de reprise sans frais et faciliter le recyclage.

En effet, les laines minérales de verre et de roche sont recyclables à l'infini et sont déjà recyclées par les membres du FILMM (notamment à Orange, Saint-Eloy-les-Mines et Visé). Les fabricants continuent d'augmenter l'intégration de matières recyclées dans leurs isolants et leurs investissements dans des installations spécifiques sur leurs sites.

Retrouvez l'animation sur le recyclage des laines minérales sur notre site.

<https://www.filmm.org/developpement-durable/les-laines-minerales-et-leconomie-circulaire>

Les industriels du FILMM continuent d'être moteurs en matière de recyclabilité et d'économie circulaire, forts d'un travail de recherche et d'expériences engagé avant même la mise en place d'exigences règlementaires. Gageons qu'après une montée en puissance nécessaire des points de collecte, des volumes importants de déchets pourront être recyclés.

Elisabeth Bardet - Présidente

CONTACT PRESSE – Agence DMA

Mélanie Lecardonnel - 06 09 13 00 47 - melanielecardonnel@agencedma.fr

Syndicat National des Fabricants d'Isolants en Laines Minérales Manufacturées

1, rue du Cardinal Mercier • 75009 Paris • Tél. +33 (0)1 49 70 89 60 • Fax +33 (0)1 49 70 89 69

www.filmm.fr • lainesminerales@wanadoo.fr

TVA intracommunautaire : FR 90353156268 - SIRET : 353 156 268 00032 - Code APE : 9411Z